

Qu'est-ce que la linguistique?

1. Généralités

1.1 Définitions:

- La linguistique est l'étude scientifique du langage humain.
- La linguistique est une science qui a pour objet l'étude des phénomènes linguistiques en général; c'est une science de la langue et des langues.
- Ferdinand De Saussure, linguiste considéré comme le père de la linguistique, il l'a considérée comme champ d'étude scientifique; il l'a définie aussi comme une "science qui a pour objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même" (P Robert 1991). Il s'agit donc de considérer la langue comme objet d'analyse scientifique qui s'éloigne de tout contexte social qui peut lui accorder des jugements de valeur. A ce propos, d'après André MARTINET "une étude est scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux".

1.2 Les débuts de la linguistique (aperçu historique):

Depuis 25 siècles:

- En Inde, Panini s'est intéressé à une description de la grammaire de sanskrit et à son fonctionnement.
- En Grèce, l'étude de la langue est liée aux théories philosophiques qui s'intéressent à l'établissement du lien entre la langue et la logique. Nous citons aussi que Platon (IV^e siècle av. J.- C.) et Aristote (IV^e siècle av. J.- C.) ont porté intérêt à l'étude de la langue.
- La première tentative moderne d'une élaboration d'une théorie du langage se date de la grammaire de Port-Royal(1660) avec Antoine Arnauld (1612-1694) et Claude Lancelot (1615-1695). Cette grammaire part de l'idée par laquelle il existe un lien entre langue et logique, et que le langage ce n'est qu'une représentation de la pensée.
- Au début du XIX^e siècle, en Europe, c'était l'apparition de la grammaire comparée. Cette grammaire tente de reconstruire les langues originelles dont proviennent les différentes langues du monde. Par l'étude de William Jones en 1786, on connaît les analogies entre de sanskrit et la majorité des langues d'Europe. Friedrich Von Schlegel, frères Grimm et Franz Bopp, des travaux portant sur l'élaboration de lois phonétiques rendant compte de l'évolution des sons à travers le temps.

1.3 Objectifs de la linguistique:

- La linguistique aborde, comme problème, l'adéquation du langage à la pensée, c'est-à-dire le rapport entre la notion et le mot qui la désigne.
- La linguistique se veut donc un outil de description scientifique neutre qui ne tient pas compte des valeurs personnelles associées à la perception d'une langue ou d'une population.
- L'approche linguistique s'écarte absolument de toute idée de norme comme de tout parti pris esthétique, moral ou évaluatif.

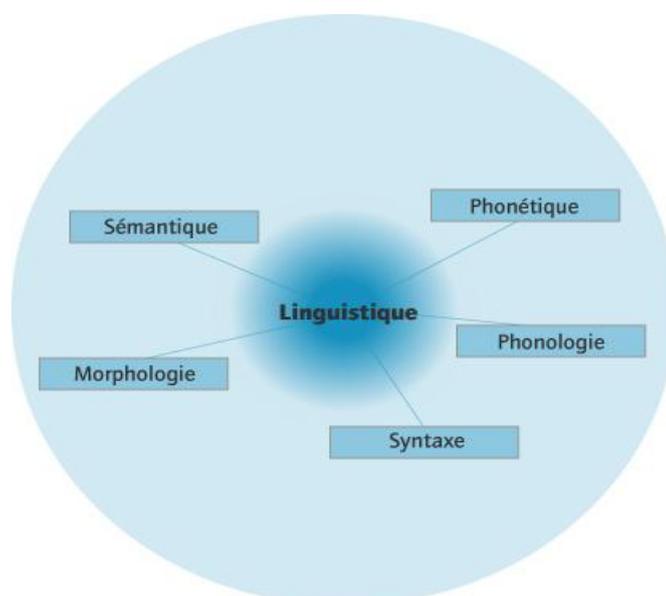
D'une façon générale, la linguistique s'interroge autour des questions telles que les suivantes:

- Comment est apparu le langage?
- Quelle est la nature du langage?
- Comment sont structurées les langues?
- Comment le langage transmet le sens entre deux individus?
- La linguistique vise à formuler une théorie scientifique de la structure des langues humaines.

1.4 Domaines d'étude de la linguistique:

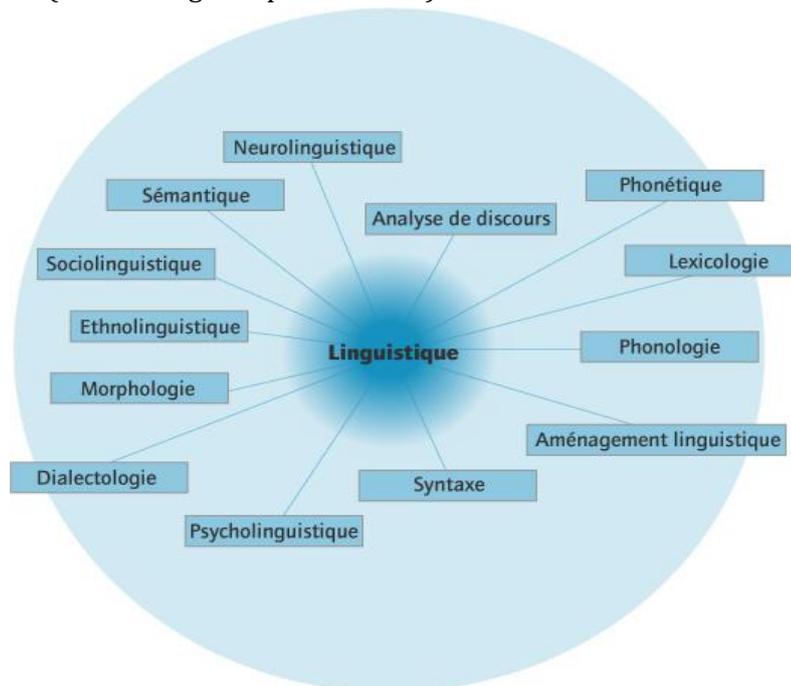
Les travaux et analyses linguistiques peuvent se répartissent en donnant naissance à cinq domaines d'étude qui sont devenus par la suite des domaines d'analyse traditionnels de la linguistique. Ils sont aussi appelés domaines internes de la linguistique. Ces domaines sont:

- La phonétique:** étude des différents phones ou sons produits de l'appareil phonatoire humain.
- La phonologie:** science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique (dict. de linguistique Larousse)
- La sémantique:** étude du sens des mots et des énoncés
- La morphologie:** étude des formes des mots ou étude de la structure interne des mots
- La syntaxe:** étude des règles qui président à l'ordre des mots et à la construction des phrases dans une langue (Petit Robert 1991)



Avec l'élargissement du champ d'étude de la linguistique, poussé par les analyses qui examinent la langue dans son contexte social, s'ajoute en outre un bon nombre de sous domaines, nommés non traditionnels de la linguistique qui sont:

- a- **La psycholinguistique:** étude des comportements verbaux dans leurs aspects psychologiques (dict. de linguistique Larousse)
- b- **La sociolinguistique:** étude des relations entre les phénomènes linguistiques et sociaux.
- f- **La neurolinguistique:** étude des rapports entre les troubles du langage (aphasies) et les atteintes des structures cérébrales qu'ils impliquent. (dict. de linguistique Larousse)
- c- **L'ethnolinguistique:** étude de la langue en tant qu'expression d'une culture.
- d- **L'aménagement linguistique:** il concerne la politique linguistique d'un Etat; le processus de décision sur la langue.
- g- **L'analyse de discours:** partie de la linguistique qui détermine les règles commandant la production des suites de phrases structurées (dict. de linguistique Larousse)
- e- **La lexicologie:** sciences des unités de signification et de leurs combinaisons en unités fonctionnelles. L'application de la lexicologie se nomme la lexicographie qui est la technique liée à l'élaboration des dictionnaires.
- h- **La dialectologie:** discipline qui a pour tâche de décrire comparativement les différents systèmes ou dialectes dans lesquels une langue se diversifie dans l'espace et d'établir leurs limites (dict. de linguistique Larousse)



2. Linguistique et grammaire

La linguistique qui est apparue au XVII^e siècle, elle se distingue clairement de la grammaire du fait qu'elle est l'étude du langage et la description de son fonctionnement. A cette époque, elle refusait d'être l'idée selon laquelle la grammaire latine était la science du langage car, au sens large, la tâche du linguiste est l'étude des mécanismes du langage qui, de son tour, fait appel à d'autres sciences (sciences du langage).

La linguistique s'oppose à la grammaire puisque cette dernière est normative et soumise à la conformité de la norme ou le bon usage; elle est également prescriptive car elle est édictée par des règles qui permettent de distinguer bons et mauvais usages. En plus qu'elle est normative et prescriptive, la grammaire est curative, vient de *curare* qui signifie *soigner*; elle veille au respect du bon usage en évitant l'emploi de fausses tournures. La linguistique est donc descriptive, elle étudie la langue telle qu'elle est sans intervenir aux jugements liés au bon ou mauvais usage, elle ne se préoccupe pas de la norme. Par contre, la grammaire juge les énoncés en termes d'adéquation d'un usage lié à une telle norme.

La norme, liée à la prescription d'une langue, englobe l'ensemble des règles grammaticales qui mènent à la distinction entre les énoncés qui sont jugés grammaticaux, agrammaticaux ou encore acceptables.

- **Grammatical:** qui respecte les règles de la grammaire d'une langue.
Ex. La petite fille joue au cache-cache.
- **Agrammatical:** le fait d'employer incorrectement la grammaire d'une langue.
Ex. La fille petite au cache-cache joue.
- **Acceptable:** énoncé qui est ou pourrait être compris dans une communauté linguistique sans nécessairement être grammatical.
Ex. 1- J'ai acheté une livre de français.
2- J'ai acheté un livre de sucre.

Dans (1) livre est considéré comme masculin et non féminin, dans(2)livre est considéré comme féminin et non masculin; ce qui rend les deux énoncés agrammaticaux mais qui sont à la fois acceptables.

En conclusion, la linguistique par rapport à la grammaire est:

- **Systématique:** elle possède un aspect formel et théorique qui mène à l'élaboration d'un modèle langagier.
- **Scientifique:** procède une méthodologie rigoureuse et scientifique en vue d'élaboration de modèles théoriques.
- **Descriptive** (et non prescriptive): puisque son but est de décrire la langue en elle-même, son fonctionnement et son usage.